

DELIBERATION N° 2024-DEL- 59 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Septembre 2024

Les membres du Conseil Municipal de la commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 20 Septembre 2024 se sont réunis à la salle Xavier PIDOUX DE LA MADUERE sise 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge-sur-Orge, pour leur séance du 26 Septembre 2024 sous la présidence de Madame BENSARSA REDA, Maire (séance ouverte à 19 H 30).

Présents : Lamia BENSARSA REDA, Sébastien BENETEAU, Virginie FALGUIERES, Michel PERRIMOND, Bénédicte HURIEZ, Jean-Claude NASSE, Chantal GUIBLIN, Raymond SOLIGO, Malika ABBACI, Marie SERMAGE, Cedric DI TOMMASO, Valerie ROQUES, Jean-Francois DOUTEAU, Francis SAINT-PIERRE, Kumba DIAWARA, Filipe MONTEIRO, Nadia MARTINS, Alain VILLEMEUR, Gabriel BRUNIER COULIN, Sonia KANTIANA, Bernadette AVELLANO, Laurence GAUTHIER, Andre PLAS, Samira KECHELAL.

Absents représentés : Amandine COSTA pouvoir à Malika ABBACI ; Nathalie MOUREY pouvoir à Sébastien BENETEAU ; Christian LORIC pouvoir à Nadia MARTINS ; Stéphanie BEGHE pouvoir à Raymond SOLIGO ; Pascal GOMEZ pouvoir à Jean-Francois DOUTEAU ; Patricia ROBIN pouvoir à Benedicte HURIEZ ; Stéphanie RIVIER pouvoir à Chantal GUIBLIN ; Adnane BENNANI pouvoir à Lamia BENSARSA REDA ;

Absents non représentés : Bakary SOUKOUNA

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	24
Votants	32

Secrétaire de séance : Cédric DI TOMMASO

Objet : Convention réservation de logements IMMOBILIERE 3F - 65, avenue de la Cour de France

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2252-1 et L.2252-2,

VU l'article 2298 du Code civil,

VU la délibération du Conseil Municipal présentée ce même jour accordant la garantie d'emprunt de la Ville à la société IMMOBILIERE 3F à hauteur de 100%, concernant deux lignes de Prêt d'un montant total de de 4 567 000 € (quatre millions cinq-cent-soixante-sept mille euros) souscrites auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations destinées à financer l'acquisition en VEFA de 20 logements sis 65, avenue de la Cour de France à Juvisy-sur-Orge,

VU l'avis de la Commission n°1 « Ressources » en date 18 septembre 2024,

CONSIDERANT la proposition de droit d'attribution sur 4 logements LLI (3 T3 et 1 T4) au sein de l'opération de construction,

CONSIDERANT la convention de garantie d'emprunt entre la société IMMOBILIERE 3F et la Ville de Juvisy-sur-Orge dont l'objet est de définir notamment les droits de présentation de la Ville sur les logements en contrepartie de la garantie d'emprunt,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Bénéteau,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

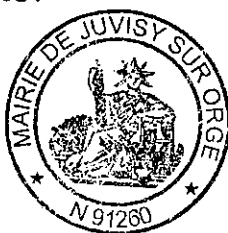
- **APPROUVE** la convention afférente à la demande de réservation passée entre la société IMMOBILIERE 3F et la Ville.
- **APPROUVE** le bénéfice d'un droit de réservation portant sur 4 logements LLI (3 T3 et 1 T4) en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée conformément à ladite convention.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité à raison de 29 voix pour et 3 abstentions (Laurence GAUTHIER, Andre PLAS, Samira KEHELAL)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Juvisy-sur-Orge, le **04 OCT. 2024**



Le Maire

Lamia BENSARSA REDA